

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
L'ÎLE DE NOIRMOUTIER**

**ARRETE**

**Fixant le tableau d'avancement**  
**au grade d'Adjoint administratif de 1ère classe**  
**au titre de l'année 2010**

Monsieur le Président,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions, article 3 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 30, 79 et 80 ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 (articles 10 et 11) portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs ;

Vu les avis favorables émis par les Commissions Administratives Paritaires dans leurs séances du 25 janvier et du 8 mars 2010 ;

**ARRETE:**

Article 1 : Sont inscrites sur le tableau d'avancement au grade d'Adjoint administratif de 1ère classe au titre de l'année 2010, les personnes mentionnées ci-dessous :

<b>NOM ET PRENOM</b>	<b>SITUATION ACTUELLE</b>
- Monique AUCHERE - Angela REMBAUD - Olivier FOUQUET - Claudie ETIENNE - Ingrid VIOLEAU	Adjoints administratifs de 2ème classe

Article 2 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Président du Centre de Gestion.

Fait à NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE, le

**31 MARS 2010**

Monsieur le Président,  
(Prénom, nom du signataire)  
Noël FAUCHER

